



# MEDIATION SCOLAIRE DE PAIRS



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
Service de Coordination de la Recherche et de  
l'Innovation pédagogiques et technologiques



MINISTÈRE DE LA FAMILLE  
ET DE L'INTÉGRATION  
Service National de la Jeunesse

# Avant-Propos

Le projet **«médiation scolaire de pairs»** est décrit brièvement dans cette brochure afin de permettre à toutes les personnes concernées de façon directe ou indirecte par le projet, de se procurer un aperçu concis.

«La médiation scolaire» est un projet d'une durée de six années, géré par le **SNJ** (Service National de la Jeunesse) et le **SCRIPT** (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques). Il est basé sur la coopération étroite entre le **SCRIPT**, représentant du domaine scolaire et le **SNJ**, représentant du domaine extrascolaire.

Le **SCRIPT** est responsable pour le financement, l'organisation et le développement du projet implémenté dans les différentes écoles, ainsi que pour la formation continue des accompagnateurs adultes.

Le **SNJ** prend en charge l'organisation, le financement et les conditions cadre de la formation des jeunes.

Depuis le début du projet en 1999/ 2000 les lycées suivants ont participé respectivement participent toujours à la « médiation scolaire » : **LTett, LTAM, LRSL, LGL, LCE, LTESch, LTB, EPMC, LTMA, EPSA, LTC, LTJBM, Waldorfschule, LCD, LAML** et le **LTJB**. **A l'heure actuelle, 192 certificats ont été remis à des jeunes médiatrices et médiateurs.**

Voici l'occasion de remercier chaleureusement tous les participants du projet pour leur engagement et leur endurance à savoir, les médiateurs et médiatrices, le personnel du **SPOS**, le corps enseignant, la direction des écoles, les parents, les collaboratrices et collaborateurs externes et le **Centre de Médiation**.

Depuis quelques années, l'approche de la gestion constructive des conflits a également trouvé une retombée au niveau de l'enseignement primaire.

*«Au delà du bien faire et du mal faire existe un espace. C'est là que je te rencontrerai.»*  
(Rumi, poète mystique persan, du 13ème siècle)



## Médiation

### Définition

La *médiation* est un processus par lequel des parties conviennent de demander, sur base volontaire, à un tiers, le médiateur, de les aider à trouver une solution à leurs conflits. Le médiateur est là pour aider les parties à trouver elles-mêmes des solutions à leurs conflits et non pour leur imposer des solutions, le tout dans un cadre confidentiel.

### Situation de départ et problématique

Le thème de la violence dans les écoles devient de plus en plus le sujet de discussions publiques. Des études ont été menées au Luxembourg dans des écoles de niveaux différents et auprès d'un échantillon de jeunes d'âge différent pour mesurer le climat de violence ambiant. Elles ont démontré que les enfants et les adolescents se sentent menacés par la violence et qu'ils sont enclins à utiliser la violence pour résoudre leurs problèmes (cf. «Das Wohlbefinden der Jugendlichen in Luxemburg, 2002», DEFI 2001, «National report on young people in Luxembourg, 2000»). L'étude a démontré clairement que les filles aussi bien que les garçons sont concernés par le problème, mais que la sensation de l'embarras est différente.

Dans la vie quotidienne, on trouve des disputes partout: Lucie se moque des vêtements de Nathalie; Tom a chipé la copine à son meilleur ami Max; pendant la récréation, Pierre essaie de voler le GSM de Christophe ...

Généralement, tous ces cas peuvent être résolus rapidement et simplement lors d'un entretien informel. Cependant il y a des situations où les parties sont tellement fixées sur leur point de vue, qu'elles n'arrivent pas à écouter leurs interlocuteurs.

Dans de telles situations les «**médiateurs**» entrent en jeu, capables de créer un cadre qui permet de rétablir la communication entre les élèves en conflit et de trouver une solution sans perdant ni gagnant.

La médiation où les élèves agissent comme conciliateurs entre collègues est appelée **médiation par les pairs**. Ce genre de médiation connaît le plus de résultats positifs.

Les expériences ont montré que les jeunes sont bien à même de gérer leurs conflits de façon constructive et qu'ils manifestent la volonté d'appliquer cette approche, lorsqu'ils ont les moyens et la stratégie de le faire.

"JE RESTE PLUS CALME,  
JE NE ME LAISSE PLUS PROVOQUER SI FACILEMENT"

# Projet «Médiation scolaire de pairs»

## 1. Objectifs du projet

- Sensibilisation de la communauté scolaire aux sujets «conflit» et «violence»
- Développer un comportement social positif en situation de conflit au niveau de toutes les personnes impliquées
- Développer les compétences sociales des élèves et des participants adultes (personnel du SPOS, corps enseignant et parents)
- Élaboration d'un concept de médiation scolaire adapté aux différentes conditions cadre des établissements scolaires participants
- Promouvoir la participation des jeunes au sein du projet

## 2. Groupes cible

- Toutes les écoles luxembourgeoises du secondaire qui voient l'intérêt de s'engager et qui appliquent la médiation comme un outil parmi d'autres au sein du processus de la prévention de la violence
- Au sein de la communauté scolaire, toutes les personnes intéressées et engagées comme par exemple les enseignants, le personnel du SPOS, les parents engagés (avec mandat) et autres
- En principe tous les élèves qui sont motivés à construire leur projet scolaire, à participer à la formation et à travailler leur comportement en situation de conflit

## 3. Phases du projet

**3.1 La formation des accompagnateurs adultes**  
Comme les accompagnateurs adultes ont comme tâche principale de soutenir les jeunes lors de la réalisation du projet, les thèmes «communication, gestion de conflits» ainsi que «gestion et accompagnement du projet» constituent les sujets-clé du programme de la formation continue des adultes.

Durée de la formation: 2 fois 2 journées





### 3.2 La formation des jeunes

#### 3.2.1 La formation se base sur les principes de l'éducation non-formelle:

Volontariat, apprentissage actif, participation, proximité au quotidien et concentration sur le processus sont les caractéristiques de l'éducation non-formelle.

Ces notions sont expliquées plus en détail dans le graphique ci-dessus.

Afin de pouvoir respecter les principes de l'éducation non-formelle, la formation a lieu pendant les week-ends dans un cadre

extrascolaire c.-à-d., dans un centre de formation du SNJ.

Puisque les jeunes, en tant que médiatrices et médiateurs, assument un rôle important lors d'un entretien conflictuel, il est important de promouvoir leur sens de responsabilité lors des modules de formation.

Il est exigé des jeunes médiateurs et médiatrices qu'ils participent activement aux exercices, jeux de rôle et travail en groupe, qu'ils considèrent la gestion constructive des conflits comme importante, et qu'ils s'impliquent par l'apport d'expériences personnelles en situation de conflit.

# "RESTER TRANQUILLE"

## 3.2.2 Le contenu de la formation

La formation est basée sur trois modules et comprend prioritairement les trois sujets suivants : «communication», «gestion de conflits» et «médiation».

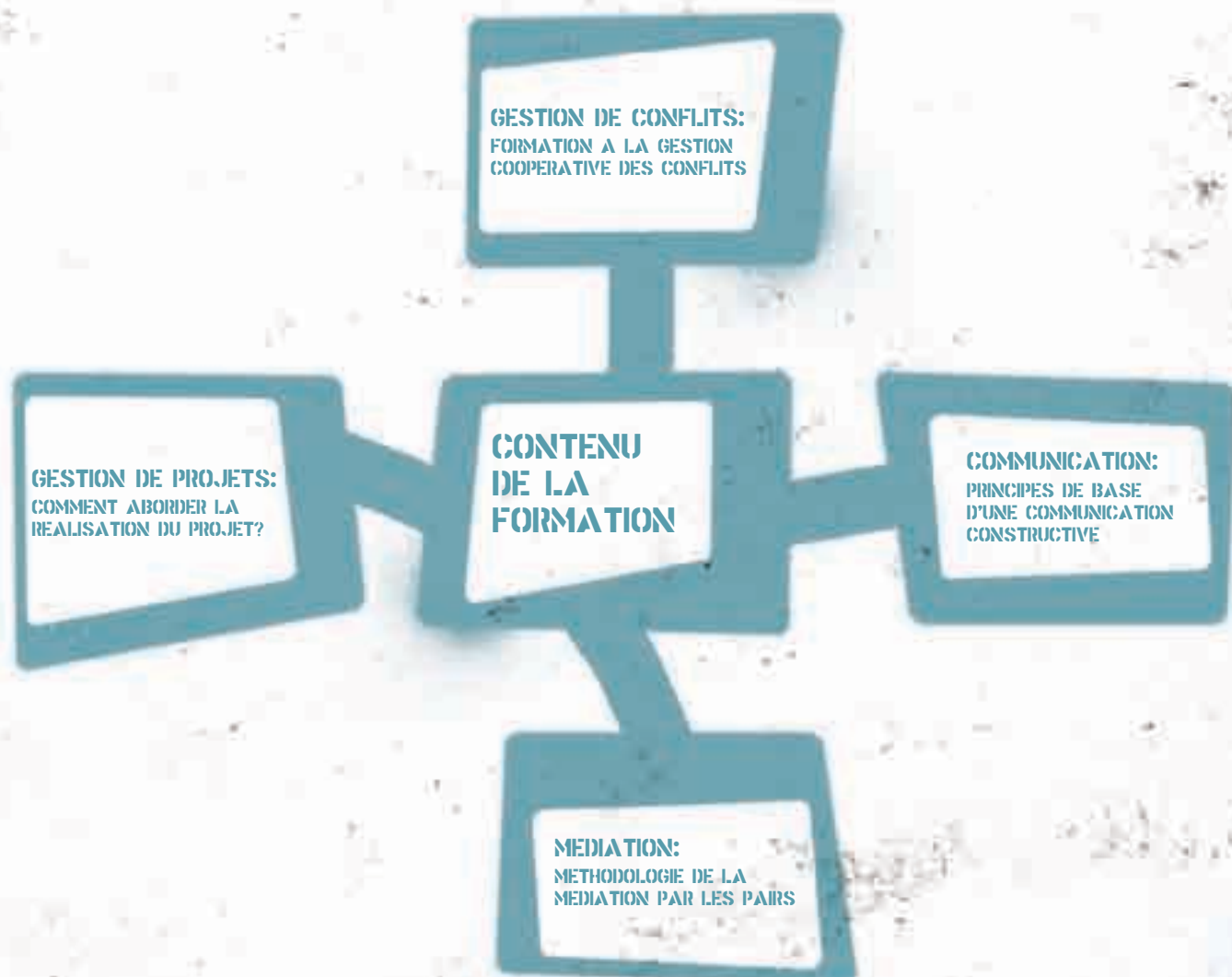
Le sujet «gestion de projet» est intégré transversalement tout au long de la formation.

La participation à la formation donnera lieu à une certification.

## 3.3 Suivi du projet

Sur une période de 3 ans, le projet sera suivi par des collaborateurs externes, qualifiés pour

- assister et soutenir les accompagnateurs adultes
- assurer l'évolution et la qualité du projet



## 4. Personnes ressources du projet

### 4.1 Responsables du projet

Astrid Schorn

SCRIPT (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques) du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle  
Adresse de contact : [astrid.schorn@men.lu](mailto:astrid.schorn@men.lu)

Claude Bodeving

SNJ (Service National de la Jeunesse) du Ministère de la Famille et de l'Intégration  
Adresse de contact : [claud.bodeving@snj.etat.lu](mailto:claud.bodeving@snj.etat.lu)

### 4.2 Collaboratrices et collaborateurs externes

Sept personnes sont impliquées actuellement dans le projet en tant que collaborateurs externes ainsi que le Centre de Médiation. Au niveau du volet «formation des accompagnateurs adultes» et «implémentation du projet dans les écoles», elles sont liées contractuellement au SCRIPT, au niveau du volet «formation des jeunes», elles sont liées contractuellement au SNJ.

**"JE N'AI JAMAIS SU BIEN ETRE A L'ECOUTE, JE VAIS L'ESSAYER MAINTENANT"**

